



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

**Combustible de chauffage de qualité supérieure  
PETROLE K9****C401**

Xn : Nocif

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Liquide de combustion  
Nom commercial : Combustible de chauffage de qualité supérieure PETROLE K9  
Type de produit : Hydrocarbure.  
Usage : Combustible de chauffage de qualité supérieure sans odeur  
Identification de la société : Ginouvès Georges SAS  
ZI Toulon Est  
1394 Avenue de Draguignan  
83130 LA GARDE FRANCE  
Tel : +33 4 94 08 66 55  
Fax : +33 4 94 21 41 66  
mail : york.fds@ginouves.com

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
Le produit peut accumuler des charges électriques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.

Effets indésirables pour la santé : En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation se développant dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h).

Danger pour l'environnement : Aucun, à notre connaissance

## 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
Kérosène : distillats légers, hydrotraités		64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	Xn; R65 R66

## 4 PREMIERS SECOURS

- Informations générales : En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
- Symptômes : irritation des muqueuses oculaires.  
- A des concentrations importantes : sensation de brûlure, céphalées, nausées, fatigue.

- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.  
- Symptômes : irritation (larmolement, conjonctivite).

**Ginouvès Georges SAS**

ZI Toulon Est 1394 Avenue de Draguignan 83130 LA GARDE FRANCE

Tel : +33 4 94 08 66 55

Fax : +33 4 94 21 41 66

mail : york.fds@ginouves.com

**En cas d'urgence :**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

**Combustible de chauffage de qualité supérieure  
PETROLE K9****C401**

## 4 PREMIERS SECOURS (suite)

- Ingestion : Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires. Appeler immédiatement un médecin.
- Symptômes : irritation des voies gastro-intestinales, nausées, vomissements, douleurs abdominales.
  - En cas d'ingestion massive : ulcérations, dépression du système nerveux central.
  - En cas d'ingestion avec inhalation bronchique : pneumopathie avec détresse respiratoire.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.  
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.  
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO<sub>2</sub>, hydrocarbures variés, aldéhydes, et des suies. Leur inhalation est très dangereuse.
- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés : Sable.  
Poudre.  
Dioxyde de carbone.
  - Agents d'extinction non appropriés : jet d'eau
- Méthodes spécifiques** : Refroidir les réservoirs et les parties exposées au feu par arrosage avec beaucoup d'eau
- Équipements de protection spéciaux pour pompiers** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Assurer une bonne ventilation. En fonction des risques d'exposition, porter des gants, lunettes, bottes et un vêtement imperméable aux hydrocarbures.
- Précautions générales** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
- Précautions pour l'environnement** : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Récupération :  
Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.  
Utiliser du matériel antidéflagrant. Conserver les déchets dans des récipients clos et étanches.  
Élimination :  
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Éviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées.  
Éviter de respirer les vapeurs, fumées, brouillards.  
Ne pas utiliser en aspersion à l'aide d'un disperser à haute pression (> 3 bars).  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.  
Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

**Ginouves Georges SAS**

ZI Toulon Est 1394 Avenue de Draguignan 83130 LA GARDE FRANCE

Tel : +33 4 94 08 66 55

Fax : +33 4 94 21 41 66

mail : york.fds@ginouves.com

**En cas d'urgence :**





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

**Combustible de chauffage de qualité supérieure  
PETROLE K9****C401**

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

- Stockage**
- Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
  - Utiliser du matériel antidéflagrant.
  - Assurer une bonne mise à la terre.
  - : Conserver à l'abri des sources d'ignition.
  - Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
  - N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries résistant aux hydrocarbures.
  - Matériaux d'emballage recommandés :  
acier ordinaire, acier inoxydable

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat. masque : cartouche pour vapeurs organiques, type A.  
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
  - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. En cas d'éclaboussure ou de contact limité :  
Polychloroprène : épaisseur >0,7 mm - temps de passage selon EN374-3 > 60 mn.  
Nitrile : épaisseur >0,3 mm - temps de passage selon EN374-3 >60 mn.  
En cas de contact prolongé :  
Nitrile : épaisseur > 0,45 mm - temps d
  - **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Hygiène industrielle**
- : Eviter le contact prolongé et répété avec la peau.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant toute manipulation.  
Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons ayant servi au nettoyage.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : jaune clair
- Odeur : Parfum. Fraîse
- pH : Non applicable.
- Point d'ébullition [°C] : 175
- Densité : à 15°C < 0.825
- Viscosité à 20°C [mm<sup>2</sup>/s] : 2,25
- Point d'éclair [°C] : 62
- Temp. d'autoinflammation [°C] : > 230

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
- Produits de décomposition dangereux** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
- Matières à éviter** : Oxydants forts.  
Acides forts.
- Conditions à éviter** : Flamme nue et autres sources d'ignition.  
Chaleur.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

**Combustible de chauffage de qualité supérieure  
PETROLE K9****C401**

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë**

- Inhalation : De fortes concentrations de vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires et les muqueuses.
- Cutanée : DL50 (lapin) > 2000 mg/kg
- Oculaire : Non classé irritant mais peut provoquer une sensation de brûlure et rougeur temporaires.
- Ingestion : DL50 (rat) > 2000 mg/kg

**Toxicité chronique**

- Cutanée : Le contact fréquent ou prolongé avec la peau détruit l'enduit cutané lipocide et peut provoquer des dermatoses.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Information relative aux effets écologiques**

- : Ce produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement aquatique.
- MOBILITE AIR : le produit s'évapore dans l'atmosphère
- MOBILITE SOL : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.
- MOBILITE EAU : insoluble, le produit s'étale à la surface.

**Biodégradation [%]**

- : test OCDE 301F : 68%

**Potentiel de bio-accumulation**

- : Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.

**Persistence - dégradabilité**

- : Facilement récupérable du milieu aquatique.
- : Facilement biodégradable.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthode d'élimination**

- : Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel.
- : La seule méthode autorisée est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée.

Élimination des emballages souillés :  
remettre à un éliminateur agréé.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Information générale**

- : Non concerné par les réglementations transport ADR/RID, IMDG, IATA

**Désignation officielle de transport**

- : Matières dont le point d'éclair est supérieur à 60°C mais inférieur ou égal à 100°C

**No ONU**

- : 9003

**- ADNR**

- : classe : 9
- : Dangereux uniquement en cas de transport en bateaux-citernes.

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Symbole(s)**

- : Xn : Nocif

**Phrase(s) R**

- : R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- : R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Phrase(s) S**

- : S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
- : S24 : Éviter le contact avec la peau.

**Ginouves Georges SAS**

ZI Toulon Est 1394 Avenue de Draguignan 83130 LA GARDE FRANCE

Tel : +33 4 94 08 66 55

Fax : +33 4 94 21 41 66

mail : york.fds@ginouves.com

**En cas d'urgence :**





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

**Combustible de chauffage de qualité supérieure  
PETROLE K9****C401**

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

France

S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

: Code Sécurité Sociale:

Tableau des maladies professionnelles n°84

Art. L461-6, Art. D461-1, annexe A, n°601

Code du Travail:

Art. R4624-19 à R4624-20, arrêté du 11.07.77 (surveillance médicale spéciale).

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des Phrases R du § 2

: R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Date d'impression

: 18 / 2 / 2010

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document